

## ANNEXE 12 : LISTE DES CORRESPONDANTS

Au sein de la DGRH, le service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche est chargé de la coordination générale des élections professionnelles dans l'enseignement supérieur (correspondant : M. Guillaume Aujaleu, courriel : [guillaume.aujaleu@education.gouv.fr](mailto:guillaume.aujaleu@education.gouv.fr), téléphone : 01 55 55 47 91).

Par ailleurs, plusieurs services sont à votre disposition pour vous apporter des réponses techniques sur les différents sujets abordés dans ce dossier.

- Le bureau DGRH A1-2 est compétent sur les questions relatives aux CTMESR, CTU, CT locaux et pour les CAP des chercheurs des EPST

Correspondants : courriel [dgrha12@education.gouv.fr](mailto:dgrha12@education.gouv.fr)

Mme Marie-Christine Apocale, 01 55 55 67 13

Mme Anne Bentkowski, 01 55 55 32 34

Mme Anne-Sophie Leport, 01 55 55 48 37

Mme Mélanie Andral, 01 55 55 47 94

- Le bureau DGRH C1-2 est compétent sur les questions relatives aux CAP des ITA des EPST et aux CCP

Correspondant : Mme Nathalie Lawson, [nathalie.lawson@education.gouv.fr](mailto:nathalie.lawson@education.gouv.fr), 01 55 55 14 92

- Le bureau DGRH C1-3 est compétent sur les questions relatives aux CHSCT

Correspondant : Mme Marie-Laure Martineau-Gisotti, [marie-laure.martineau@education.gouv.fr](mailto:marie-laure.martineau@education.gouv.fr), 01 55 55 42 73

Enfin, Mme Marie-Josée Maugeais, [marie-josée.maugeais@education.gouv.fr](mailto:marie-josée.maugeais@education.gouv.fr), 01 55 55 01 57 sera votre correspondante en ce qui concerne la mise en œuvre du vote électronique.